



COMMUNE DE



CHASSELAY

Maîtrise d'ouvrage:  
Commune de Chasselay

Réalisation d'une voirie nouvelle, et  
Aménagement de la place Marie-Henriette Besson,  
des abords du centre de loisirs et de la salle des  
fêtes à Chasselay.

## PHASE AVANT PROJET

Mémoire descriptif

Juillet 2012

Maîtrise d'oeuvre:

URBINO

URBINO ■ ■ ■ ■ ■  
75 rue Crillon ■ ■ ■ ■ ■  
69006 LYON ■ ■ ■ ■ ■  
T.04 72 44 75 88 ■ ■ ■ ■ ■  
F. 04 72 44 75 89 ■ ■ ■ ■ ■  
mail: [urbino@urbino.fr](mailto:urbino@urbino.fr)  
site: [www.urbino.fr](http://www.urbino.fr)



BUREAU  
ETUDES  
PAYSAGE  
URBANISME  
RESEAU  
BEPUR  
2 rue Champoulin  
69290 ST GENIS LES OLLIERES  
T/F. 04 78 27 17 33  
mail: [bepur@orange.fr](mailto:bepur@orange.fr)



## II- PRÉSENTATION DU PROJET DE CENTRALITÉ

Le projet d'aménagement comporte :

> **La construction du restaurant municipal et logements sociaux** (chantier en cours, livraison prévue début 2013)

> **La requalification de la place Marie-Henriette Bresson**, occupée par un terrain de sport au Sud (déplacé récemment à l'ouest du centre-bourg) et un grand parking donnant sur la salle des fêtes au Nord. La place devra être requalifiée dans l'objectif de devenir un véritable espace public de convivialité d'une surface de 3000m<sup>2</sup> environ (hors parking), articulant la salle des fêtes, le centre de loisirs, l'école de musique, le futur restaurant scolaire, ainsi qu'à terme des commerces en rez-de-chaussée de l'îlot médiathèque. Elle pourra accueillir le marché hebdomadaire (aujourd'hui sur la place de l'église).

Le parking sera maintenu au Nord, pour l'usage de la salle des fêtes et du marché, mais aussi des futurs commerces et de la médiathèque.

> **La création d'une nouvelle voie Nord-Sud** entre la rue du grand fossé et la rue Dodat. Elle sera en sens unique sur sa section Sud afin d'éviter d'engorger le centre ancien, et permettra de desservir le parking, les futurs logements et le restaurant.

> **La réalisation de cheminements piétons** Est-Ouest entre le chemin Rives d'Arcano et l'école de la fontaine. Ils seront aménagés afin de poursuivre le réseau de cheminements piétons irriguant le centre-bourg, et en particulier les équipements publics existants et futurs, déjà amorcé avec le passage de rive d'Arcano. Ils permettront également de sécuriser le trajet des enfants entre l'école de la fontaine et le restaurant scolaire (environ 250mètres à parcourir).

> **La construction d'un îlot comportant des logements sociaux** (accession et location), **des commerces en RDC et une médiathèque**

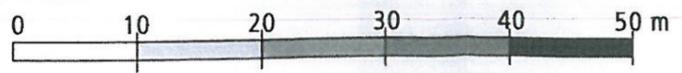


Schéma de composition réactualisé - avril 2012

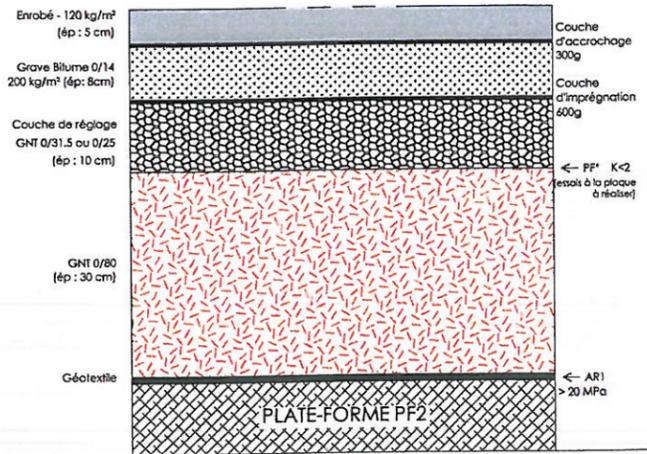
**PERIMETRE  
OPERATIONNEL  
TRANCHE FERME**



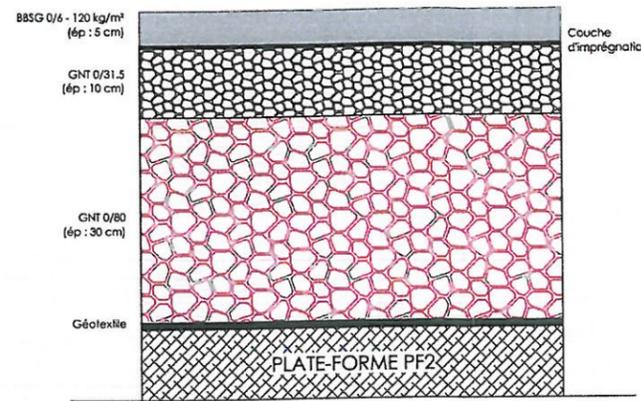
Plan du projet superposé à l'existant (en bleu)



## Structure de la chaussée en enrobé :



## Structure des places de stationnement :



## 1- Voirie nouvelle :

La voirie se décompose en 3 parties :

> **La séquence 1 au Sud**, en sens unique (descendant), avec une pente moyenne de 4,4%

> **Le plateau** aménagé pour la traversée des piétons venant du cheminement Ouest, et permettre l'accès des véhicules sur la place du marché (accès contrôlé)

> **La séquence 2 au Nord**, en double-sens, avec une pente générale plus faible de l'ordre de 2,5% en moyenne.

## Coupe longitudinale de la voirie

